

passant approximativement par le lac Winnipeg, le lac Athabaska, le lac Grand Esclave et le lac Grand Ours, et à l'ouest les contreforts des Montagnes Rocheuses.

Quoique ces deux régions ne forment en réalité qu'une seule et unique grande plaine dont l'unité n'est rompue que par le prolongement du Bouclier Canadien au delà de la frontière internationale d'abord en une étroite lisière à l'est du lac Ontario, puis en une large zone entre le lac Huron et le lac des Bois, nous les considérerons séparément pour plus de commodité. Les terres formant le bassin du St-Laurent et des Grands Lacs ont été désignées sous le nom de "Basses Terres Laurentiennes", tandis que la région occidentale a été nommée "Plaine Intérieure".

La partie des Basses Terres Laurentiennes, constituée par l'angle oriental d'Ontario et la contrée au sud de Montréal, longeant le fleuve, est relativement plane; son altitude n'atteint pas 500 pieds au-dessus du niveau de la mer. Sur le bas St-Laurent elle se rétrécit graduellement, au fur et à mesure que les Apalaches se rapprochent du Bouclier Canadien. La partie contiguë aux lacs Ontario, Erié, et Huron a une surface moins régulière; sa plus grande altitude au sud de la baie Georgienne dépasse 1,700 pieds; elle s'incline en pente douce vers les Grands Lacs. L'escarpement du Niagara est un phénomène topographique frappant; cet escarpement faisant face à l'est s'élève à 250 ou 300 pieds et, se dirigeant vers le nord-ouest, s'étend depuis la péninsule du Niagara jusqu'à la péninsule Bruce.

La région de la plaine intérieure est en général accidentée; on y remarque de fortes ondulations et une inclinaison vers l'est et vers le nord de quelques pieds par mille; d'une altitude de 3,000 à 5,000 pieds au seuil des montagnes de l'ouest, elle descend à moins de 1,000 pieds à son extrémité orientale. Les voies du chemin de fer Canadien Pacifique sont à une altitude de 3,439 pieds à Calgary et de 772 pieds seulement à Winnipeg. Le caractère accidenté de cette région est tempéré par plusieurs hauts plateaux, restes d'érosions, s'élevant à des centaines de pieds au-dessus des terrains environnants, par des surfaces planes qui sont le lit d'anciens lacs de grandes dimensions et par les vallées de rivières profondément encaissées. On remarque l'escarpement abrupt situé à l'ouest du Manitoba et à l'est de la Saskatchewan formant le palier qui marque l'élévation de 400 à 1,000 pieds entre la plaine manitobaine et les terres hautes de l'Ouest. De la rive sud de la baie d'Hudson part une plaine basse d'une vaste étendue, couvrant une partie d'Ontario et pénétrant au Manitoba.

L'archipel arctique consiste en grandes îles, lesquelles s'élèvent fort au-dessus de la mer et présentent l'apparence de plateaux inclinés, certaines îles étant toutefois relativement basses.

Les régions des Apalaches et de l'Acadie couvrent la presque totalité de la partie du Canada sise à l'est du St-Laurent, à l'exception de la dépression située à l'ouest d'une ligne joignant la cité de Québec et le lac Champlain. La région des Apalaches est la continuation dans la province de Québec, en direction nord, de trois contreforts de la chaîne de montagnes des Apalaches. Le plus occidental de ces contreforts remonte jusqu'au nord-est de la péninsule de Gaspé où il forme des plateaux de plus de 3,000 pieds. Le mont Jacques-Cartier, qui portait autrefois le nom de Table Top, a une altitude de 4,350 pieds; la région acadienne qui embrasse le Nouveau-Brunswick, la Nouvelle-Ecosse, et l'Île du Prince-Edouard, est une alternance de terres hautes et basses. La partie nord-ouest du Nouveau-Brunswick est un haut plateau, avec des coteaux et des crêtes s'élevant jusqu'à 2,500 pieds et plus. Le long de la baie de Fundy on remarque une série de crêtes dont plusieurs atteignent 1,200 pieds et plus. Entre ces deux hautes régions du Nouveau-Brun-